



DOSSIER

Charte de la démocratie communale



ACTUALITÉ

rythmes scolaires



VIE LOCALE

feux de forêts

VIE LOCALE

Le HBC Grabellois est magique !



RENDEZ-VOUS

Fête locale



sommaire



p.8



p.10



p.15

L'AVY, journal municipal de la commune de Grabels
Directeur publication : René Revol, Maire de Grabels
Comité de rédaction : Service Communication
Crédits photos : Mairie de Grabels - fotolia.com - Montpellier Agglomération
Conception et réalisation : Comme un lundi
Imprimeur : Pure Impression (Mauguio)
Publication bimestrielle éditée sur du papier recyclé

Mairie de Grabels 1, rue du Presbytère 34790 Grabels
Tel 04 67 10 41 00 Fax 04 67 10 41 08
www.ville-grabels.fr

4

AGGLO

Conseil d'Agglomération spécial « transports »
Le projet « AEP et assainissement » pour Abalak présenté à l'agglo

5

HISTOIRE LOCALE

La vie à Grabels pendant la Grande Guerre par Lou Dragàs

6

ACTUALITÉ

Les nouveaux emplois du temps de la rentrée scolaire - Une sirène d'alerte aux risques majeurs - Opération « Tranquillité Vacances »

10

VIE LOCALE

Déjà 6 ha de garrigue partis en fumée en 15 jours ! - Le HBC Grabellois est magique ! - Théo Hericher, graine de champion

13

DÉMOCRATIE COMMUNALE

Conseil Communal des Enfants
+ Etat-civil du 16 avril au 30 juin 2014

14

TRIBUNES

Expressions majoritaire - opposition

15

DOSSIER

DÉMOCRATIE COMMUNALE À GRABELS

Chartes et élus de proximité.

19

RETRO

Instants choisis en images

21

RENDEZ-VOUS

Fête Nationale, festival Radio France, exposition " Deux Regards Photographiques ", soirée « Privilège à la Poésie », fête locale, l'agglo fait son cinéma, fête des associations, RAID...

1914-2014 :

Honorer la mémoire de Jean JAURES

Le 31 juillet 2014 nous serons sur l'esplanade de la Cave Coopérative, là où s'érige notre nouvelle Maison Commune, pour honorer la mémoire de Jean Jaurès, 100 ans après jour pour jour son assassinat le 31 juillet 1914, deux jours avant le début de la « Grande Guerre ». Jusqu'à son dernier souffle, Jaurès s'était battu pour que la paix et l'en-

tente entre les peuples prenne le pas sur la guerre. Son assassinat par un belliciste illuminé ouvrait la voie à la barbarie qui pendant quatre ans allait profondément meurtrir les peuples d'Europe.

Pour honorer sa mémoire, **le 31 juillet prochain à 15 heures**, en présence du Président de la Communauté d'Agglomération de Montpellier, Monsieur Philippe Saurel, nous inaugurerons la place Jean Jaurès face à la

coopérative de Grabels. Ce lieu symbolique rappelle ainsi que Jaurès fut l'un des fondateurs du mouvement coopératif viticole. Son discours de 1905 devant la première cave coopérative du Languedoc à Maraussan marque l'histoire du Midi.

Dans tous les domaines Jaurès prônait la coopération entre les hommes pour le bien commun de tous au lieu de céder à la compétition acharnée du « chacun pour soi ».

La mémoire de Jean Jaurès n'appartient à aucun camp quel qu'il soit, il appartient au patrimoine commun de la République. Ce 31 juillet était l'occasion de nous rassembler pour le célébrer solennellement.

René REVOL

Maire de Grabels

Vice-Président de l'Agglomération de Montpellier

Photo © Montpellier Agglomération



25 juin 2014, mairie de Grabels : Philippe Saurel, Président de l'Agglomération de Montpellier aux côtés de René Revol lors de la mise en place du Comité citoyen de suivi pour la mise en œuvre de la régie publique de l'eau.

› Si vous souhaitez recevoir régulièrement la lettre électronique du maire, vous pouvez vous inscrire à l'adresse e-mail lalettredumairedegrabels@gmail.com

CONSEIL D'AGGLOMÉRATION SPÉCIAL « TRANSPORTS »

Photo © Montpellier Agglomération



Après la thématique de l'eau qui a fait l'objet d'un conseil communautaire extraordinaire le 7 mai dernier, Philippe Saurel, le Président de Montpellier Agglomération, a convoqué une autre séance extraordinaire de l'assemblée le vendredi 13 juin, entièrement consacrée aux transports.

Lors de cette séance les grandes orientations du mandat ont été précisées :

- › Avec la forte baisse des tarifs d'abonnés et la carte de 10 voyages à 10€, c'est 6 millions de pouvoir d'achat rendus aux habitants. Ainsi la carte jeune passe de 245 à 195 euros ! Ces mesures seront mises en place à partir du 1er septembre 2014.

- › La suspension des prolongements très coûteux des lignes de Tram vers Prades et Cournonsec doit permettre de porter les efforts sur le renforcement des connexions en bus et un meilleur maillage du territoire.

- L'investissement est renforcé dans VéloMagg et notamment les vélos électriques.

Dans ce cadre s'élabore un schéma directeur des transports en commun de l'Agglo dans lequel devraient être pris en compte les besoins de la Commune de Grabels. La municipalité demande une fréquence de bus toutes les 10 min aux heures de pointe et toutes les 30 min aux heures creuses, ainsi que l'installation de deux stations VéloMagg : une au village et une à la Valsière.

Projet

« Accès eau potable et assainissement » à Abalak au Niger

Dans le cadre de la convention de coopération décentralisée signée depuis 2010 entre la ville de Grabels et Abalak au Niger, une aide de 1 euro par habitant grabellois est mise en place pour soutenir la scolarisation des enfants du Nord Niger et leur accès à l'eau potable.

Depuis sa visite l'année dernière en juillet 2013, Billou Mohamed Moctar a travaillé sur le projet « AEP et assainissement » de sa commune. La décentralisation engagée au Niger depuis 2004 permet à la communauté urbaine d'Abalak (environ 25 000 habitants) d'être autonome et de trouver des partenaires pour développer et sécuriser l'eau potable. Actuellement, trois forages d'eaux souterraines alimentent la ville mais ne permettent pas de couvrir complètement les besoins de la population.

La base du projet est :

- › l'augmentation de la capacité de production et réalisation d'un forage dans le nord de la ville ;

- › l'augmentation de la capacité de stockage (château d'eau) ;

- › l'amélioration du réseau de distribution.

L'agglomération de Montpellier, dans le cadre de la coopération décentralisée, soutient des projets de ce type. La signature d'une convention permettra de lancer la collaboration en s'appuyant sur des organismes tels que le Programme Solidarité Eau (PS-EAU), l'Institut pour la Recherche et le Développement (IRD) et l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse. Une étude technique et financière sera réalisée.

M. René Revol, en tant que Vice-président responsable de l'eau à l'Agglomération de Montpellier, a présenté le projet aux services de l'Agglomération le 18 juin dernier.



histoire locale

HISTOIRE

LA VIE À GRABELS PENDANT LA GRANDE GUERRE PAR LOU DRAGÀS :

UN « JOYAU » D'HISTOIRE LOCALE

IL FALLAIT LE FAIRE ET LES HISTORIENS DE LOU DRAGÀS L'ONT FAIT : L'HISTOIRE DES 110 GRABELLOIS MORTS, DISPARUS, BLESSÉS, PRISONNIERS ET « SURVIVANTS »... ET CELLE DE LEUR FAMILLE ENTRE 1914 ET 1918 !

C'est une brochure (1) de 120 pages, puisées aux meilleures sources militaires, familiales, administratives, religieuses, médicales, etc., abondamment illustrée de documents personnels ou officiels désormais introuvables, éclairée de courriers dramatiques, désespérés ou plaisants ! Le tout est « enchâssé » dans un panorama historique à la taille de l'Europe pour comprendre les causes de ce conflit, visualiser les paysages et les uniformes, découvrir les conditions de vie au front et à

l'arrière, mesurer les petites expositions des uns et l'héroïsme discret de tous les autres ...

C'est une lecture passionnante et émouvante, accessible à tous et dans laquelle beaucoup de grabellois retrouveront preuves à l'appui, tout ce que les anciens leur ont raconté sur la der des ders, qui se termina par l'armistice de 1918, le onzième jour du onzième mois à la onzième heure, heure où le cessez-le-feu est devenu effectif.

(1) En vente Maison du Pakistan et Tabac-Presses Poux à Grabels.



illustration : SEM

A SAVOIR

LOU DRAGÀS CHERCHE, PUBLIE, APPELLE, DIFFUSE ET RECRUTE...

La longue traque de Lou Dragàs pour retrouver toutes les traces de la vie de Grabels entre 1914 et 1918 aussi bien au Front qu'à l'arrière, n'a jamais freiné ses autres « chantiers » : rédaction et publication du Cahier 2014 des Chroniques grabelloises (1), préparation de l'exposition sur la Grande Guerre en novembre, participation à la Fête des associations le 6 septembre et, à la conférence de Louis Secondy (historien) sur la Grande Guerre dans l'Hérault, le 22 octobre en salle de la Gerbe ... On comprend pourquoi cette « ruche »

vivante qu'est Lou Dragàs a toujours besoin – à la fois – de documents anciens à étudier (2) et de nombreux fouineurs (3) d'archives !

(1) Série de portraits brefs ou de courtes périodes du passé plus ou moins lointain de Grabels (plaquette de quelques pages 21 x 29,7 éditée tous les ans courant 1er trimestre).

(2) Lou Dragàs accepte les dons d'archives et rend les documents prêts après les avoir scannés.

(3) Lou Dragàs est ouvert à tous ceux qu'un projet de recherche intéresse, soit pour la durée de ce projet dans un groupe de travail, soit pour prendre des responsabilités dans le fonctionnement associatif.

ERRATUM

Dans le numéro de mai 2014 de l'Avy, deux erreurs se sont glissées dans la retranscription de l'article de l'association Lou Dragàs : la 1ère élection municipale à Grabels a eu lieu le 31 janvier 1790 (et non le 1er comme indiqué dans le titre) et il fallait comprendre plus loin « scrutateurs » et non « sénateurs ». La rédaction de l'Avy adresse toutes ses excuses à l'association d'histoire locale de Grabels.

INFO CCAS

Prévention canicule

LE PLAN NATIONAL CANICULE EST ACTIVÉ DU 1ER JUIN AU 31 AOÛT. CETTE ANNÉE ENCORE, LA VILLE SE MOBILISE POUR ORGANISER LE SOUTIEN AUX PERSONNES FRAGILISÉES CONTRE LES RISQUES LIÉS À UNE ÉVENTUELLE CANICULE.

Un registre solidarité pour mieux se préparer

Le CCAS propose aux personnes les plus vulnérables et les plus isolées de s'inscrire sur un registre nominatif et confidentiel. Grâce à ce document qui contient les coordonnées de la personne, de son entourage à prévenir ou encore de son médecin traitant, le CCAS en partenariat avec la Police Municipale de Grabels pourra contacter ces personnes afin de s'assurer qu'elles vont bien et ne manquent de rien.

Ce fichier s'adresse :

> aux personnes âgées de 65 ans et plus ;

> aux personnes âgées de 60 ans et plus reconnues inaptes au travail ;
> aux personnes handicapées.

Restons solidaires !

Soyez vigilant autour de vous. N'hésitez pas à signaler au CCAS les personnes âgées ou handicapées qui se trouveraient en situation de difficulté avec la chaleur.

Si vous voyez une personne victime d'un malaise ou d'un coup de chaleur, appelez immédiatement les secours en composant le 15.

A SAVOIR

Si vous souhaitez en savoir plus pour vous ou votre entourage, n'hésitez pas à joindre :

Canicule info service en composant le 0 800 06 66 66 (appel gratuit depuis un téléphone fixe) du lundi au samedi de 8h à 20h, du 1^{er} juin au 31 août ou à consulter le site Internet www.sante.gouv.fr/canicule-et-chaleurs-extremes.html

SECURITE

OPÉRATION « TRANQUILLITÉ VACANCES »

AVEC L'ÉTÉ, LES DÉPARTS EN VACANCES SE MULTIPLIENT. LA PEUR DE RETROUVER À SON RETOUR SA MAISON « VISITÉE », INQUIÈTE PLUS D'UN FUTUR VACANCIER...

Pour profiter pleinement de cette période de repos, un acte simple et gratuit permet de prévenir les risques de cambriolages ou d'actes de malveillance au domicile des particuliers.

En effet, grâce à l'opération « Tranquillité Vacances » organisée chaque été, mais aussi tout au long de l'année, tous les Grabellois peuvent bénéficier d'une surveillance de leur domicile au cours de patrouilles quotidiennes. Elle est menée conjointement par la Police Municipale de Grabels et la Gendarmerie de Saint Gély du Fesc.

Pour bénéficier de ce service, vous devez vous inscrire avant votre départ auprès du service de Police Municipale au 2, place des Anciennes écoles à Grabels. Lors de votre venue, une fiche sera établie comportant votre identité et adresse, période d'absence, type et caractéristique du domicile ainsi que les coordonnées complètes de la personne à aviser en cas d'anomalie. En cas de retour inopiné ou de modification de la durée de vos congés, n'oubliez pas de prévenir la Police Municipale de Grabels.



Pour plus d'informations :
Police Municipale au 04 67 10 41 01

Horaires de la Poste

A compter du lundi 30 juin 2014, le bureau de poste de Grabels change d'horaires :

- Lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30
- Jeudi de 9h à 12h30 et de 14h45 à 17h30
- Samedi de 9h à 12h

Nouveau à Grabels

Construction neuve, rénovation, extension ou piscine. Le bureau d'études **LS HOME-3D réalise pour vous, particulier ou professionnel**, permis de construire, demande d'autorisation de travaux, plans (projets et levés), etc.

Contact : 06 87 42 55 31

E-mail : lshome3d@gmail.com

(n° SIRET: 80050186800015).

Sortie des Aînés

INFOS CCAS

La sortie des Aînés, offerte par le C.C.A.S. de la Mairie de Grabels aux retraités Grabellois âgés de 65 ans et plus, aura lieu **le jeudi 18 septembre 2014** (la destination sera précisée ultérieurement).

Réservez d'ores et déjà cette date en vous inscrivant auprès du C.C.A.S.

Fermeture du CCAS

Le C.C.A.S. sera fermé du 28 juillet au 15 août 2014, le temps d'organiser le déménagement et la réinstallation dans l'Espace Communal de la Valsière.

Réouverture du C.C.A.S. le lundi 18 août à la Valsière (lire en page « actu »).

Pour tous renseignements et inscriptions (séjours, ateliers, canicule, etc.) :

C.C.A.S. de GRABELS au 04 67 10 41 12

Mail : ccas.grabels@wanadoo.fr

SENIOR

ATELIER MÉMOIRE

Elles étaient onze à se retrouver une fois par semaine, de mars à mai 2014, pour faire travailler leur mémoire. Coachées par Maguy, Suzanne et Véronique, elles ont enchaîné les exercices remue-méninges dans une ambiance chaleureuse et conviviale et toutes en redemandant !

Si comme elles vous êtes intéressés par les ateliers mémoire, une nouvelle session sera organisée au cours du dernier trimestre 2014.

Inscriptions : CCAS : 04 67 10 41 12



PREVENTION DES RISQUES

Une sirène d'alerte

aux risques majeurs

LORS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 JUIN DERNIER, UNE DÉLIBÉRATION CONCERNANT L'INSTALLATION D'UNE SIRÈNE ÉTATIQUE SUR LE BÂTIMENT DE L'ANCIENNE CAVE COOPÉRATIVE DE LA COMMUNE A ÉTÉ ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Les services de la direction générale de la sécurité civile et de la gestion de crise (DGSCGC) ont conçu un nouveau dispositif, le système d'alerte et d'information des populations (SAIP) en remplacement de l'ancien réseau national d'alerte (RNA) de l'Etat, constitué de 3 900 sirènes, prévu sur-

tout pour une attaque aérienne en temps de guerre.

La ville de Grabels, située dans une des 640 zones d'alerte identifiées en priorité 1 en raison des risques, sera raccordée au dispositif SAIP lors de la première vague de déploiement en cours.

L'installation de cette sirène d'alerte, propriété de l'Etat, sur l'ancienne cave coopérative, fait l'objet d'une convention avec la commune propriétaire du bâtiment. Elle fixe les obligations des deux acteurs dans le cadre de ce raccordement, mais également de l'entretien ultérieur du système afin d'assurer le bon fonctionnement de l'alerte et de l'information des populations. Son prochain raccordement permettra le déclenchement de cette sirène à distance,



Photo non contractuelle

via l'application SAIP et le réseau INPT (Infrastructure nationale partageable des transmissions) du ministère de l'intérieur.

RENTÉE

Les nouveaux emplois du temps de la rentrée scolaire

CES DERNIERS MOIS, LA MUNICIPALITÉ DE GRABELS ET LES DEUX CONSEILS D'ÉCOLE ONT MANIFESTÉ À PLUSIEURS REPRIS DES DÉACCORDS SUR LA RÉFORME DES RYTHMES SCOLAIRES TANT SUR LE FOND QUE SUR LA FORME. DES ACTIONS À DESTINATION DU MINISTÈRE ET DU RECTORAT QUI SONT RESTÉES À CE JOUR SANS EFFET...

Aujourd'hui, notre ville est contrainte par les services de l'Etat de mettre en œuvre cette réforme discutable et discutée dès la rentrée 2014-2015, avec les horaires suivants :

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI
TEMPS SCOLAIRES MATIN	9h - 12h	9h - 12h	9h - 12h	9h - 12h	9h - 12h
TEMPS SCOLAIRES APRÈS MIDI	14h - 17h	14h - 15h30		14h - 17h	14h - 15h30
TEMPS D'ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES (TAPS)		15h30 - 17h			15h30 - 17h

Malgré les difficultés tenant au manque de locaux pour l'année scolaire 2014-2015, cette réforme sera appliquée de la manière la moins préjudiciable à l'éducation des

enfants. Les parents d'élèves seront informés avant la rentrée scolaire des modalités précises de mise en œuvre des temps d'activités périscolaires et des projets que la municipi-

palité s'efforce de mettre en place. Bien entendu, les dispositifs actuels d'ALAE (accueil du matin, de midi et du soir) et de transport scolaire restent en place.



Contre les cambriolages,
ayez les bons réflexes !



SI VOUS ÊTES TÊMOIN D'UN
CAMBRIOLAGE SUR GRABELS,
APPELEZ IMMÉDIATEMENT LES
SERVICES DE POLICE

POLICE MUNICIPALE
AU 06 07 16 80 87
OU
GENDARMERIE NATIONALE
DE ST GELY DU FESC
AU 17 OU 04 67 91 73 00

Les activités qui changent pendant les travaux...

L'aménagement de l'esplanade de la Cave Coopérative commence cet été et doit être terminé à l'été 2015, en même temps que la nouvelle Maison Commune. Ce chantier va entraîner des changements de lieu et d'horaire pour certaines activités (voir le détail ci-dessous). La municipalité fera tous les efforts nécessaires pour minimiser les désordres inhérents à ce genre de travaux et demande par avance aux Grabellois de bien vouloir l'excuser pour les désagréments que ces travaux vont occasionner.



VOTRE MARCHÉ DÉMÉNAGE !

A compter du samedi 12 juillet retrouvez les exposants habituels du marché tous les samedis matin sur le parking de la salle polyvalente. Consultez la liste des commerçants et leurs emplacements sur le site de la ville www.ville-grabels.fr à la rubrique « Pratique », puis « Marché circuits courts ».

L'ÉPICERIE SOLIDAIRE

interrompt son activité du 1er juillet au 31 août 2014. Elle rouvre dès septembre dans les mêmes locaux et sera donc accessible pendant la durée du chantier.

LE C.C.A.S.

déménage à l'Espace Communal du quartier de la Valsière, situé au 403 rue de la Valsière, et sera fermé du 28 juillet au 15 août 2014 du fait du déménagement. Le CCAS rouvrira le lundi 18 août à l'Espace Communal de la

Valsière. L'accueil du public aura lieu les lundi, mercredi, vendredi de 9h00 à 12h00 et les mardi et jeudi de 14h00 à 18h00. Téléphone : 04 67 10 41 12 (inchangé).

LA MICRO-CRÈCHE

actuellement dans des locaux de la Cave Coopérative, est en congé à partir du 25 juillet 2014. Elle est provisoirement transférée dans les locaux de l'Espace Famille situés au 49 rue Félix Trombe à la Valsière et rouvre ses portes le 25 août 2014 à cette adresse. A terme, aux environs de la fin octobre, la micro-crèche sera hébergée dans des bâtiments modulaires, aux abords du stade Serge Oltra.

L'occupation provisoire des locaux de l'Espace Famille par la micro-crèche entraîne plusieurs changements :

- La Ludothèque sera fermée du 25 juillet au 31 août jusqu'aux vacances de la Toussaint.
- La consultation de La Protection Maternelle

et Infantile (PMI) aura lieu devant l'Espace Communal de la Valsière, 403 rue de la Valsière, dans le bus du Conseil Général aux horaires suivants : mercredi 3 sept. le matin, vendredi 12 sept. l'après-midi, lundi 29 sept. toute la journée. La consultation de la PMI sera de retour à l'Espace Famille dès que la micro-crèche aura libéré les lieux.

• Le Réseau Assistantes Maternelles (RAM) maintient ses activités à l'Espace Famille sans changement d'horaire.

ALTISSIMO

l'accès à la salle d'escalade est maintenu pendant toute la durée du chantier.

SENIORS

SÉJOUR SENIORS EN VACANCES CCAS/ANCV

DANS LE CADRE DE SON PARTENARIAT AVEC L'ANCV (AGENCE NATIONALE POUR LES CHÈQUES VACANCES), LE CCAS VOUS PROPOSE CETTE ANNÉE ENCORE UN SÉJOUR QUI SE DÉROULERA DU 4 AU 11 OCTOBRE 2014 DANS LA DRÔME.



Hébergés au village de vacances de Remuzat, vous partirez à la découverte de la Drôme provençale, de ses villages (Nyons, Rosans), de ses traditions ...

Le coût du séjour

Le montant du séjour pour 8 jours et 7

nuits en pension complète est de 384€ hors frais de transport. Pour les personnes dont l'impôt sur le revenu net avant correction est d'un montant inférieur ou égal à 61€, le coût du séjour est de 199€ grâce à la subvention de 185€ accordée par l'ANCV. L'aidant familial ou l'accompagnant d'une personne en situation de handicap bénéficie également de l'aide de 185€.

Le C.C.A.S. prend en charge le transport pour les personnes bénéficiaires de l'aide ANCV et apporte une aide financière supplémentaire aux personnes aux revenus les plus modestes. Les personnes imposables

payent le tarif plein.

Pour bénéficier du programme SENIORS EN VACANCES il faut :

- > Être âgé de 60 ans ou plus à la date du départ ou bien avoir 55 ans et plus et être reconnu handicapé ;
- > Être retraité ou sans activité professionnelle ;
- > Résider en France.

Le C.C.A.S. se charge de l'organisation du séjour : réservations, inscriptions, transport jusqu'au lieu de séjour.

Date limite d'inscriptions : 31 juillet 2014.

SPORT

Le HBC Grabellois est magique !

LE 27 MAI DERNIER, LES HANDBALLEURS DE GRABELS ONT ÉTÉ REÇUS EN HÉROS DANS LA COUR CHARLES FLOTTES DE L'HÔTEL DE VILLE AU LENDEMAIN DE LEUR VICTOIRE HISTORIQUE EN COUPE DE FRANCE... RETOUR SUR L'ÉVÉNEMENT SPORTIF DE L'ANNÉE !



Dimanche 25 mai, au terme d'une superbe saison, le HBC Grabellois est allé s'imposer en finale de la Coupe de France Départementale de Handball dans la mythique halle Carpentier à Paris, face à l'équipe francilienne du HBC Lisses. C'est devant Michaël Guigou, le parrain du club et soutenus par une centaine de supporters qui avaient fait le déplacement, que les Héraultais « à moustache » se sont imposés 24 à 18 au terme d'un match maîtrisé de bout en bout.

"S'amuser, prendre du plaisir en étant compétitif, c'est l'état d'esprit de Grabels. Et cette finale, on en a profité. D'autant que nos familles, nos supporters sont venus nous encourager. La plupart des joueurs de l'équipe n'ont joué qu'en départementale, les voir en larmes, fous de bonheur à la fin du match, et partager ça avec eux, c'est un vrai beau moment" a déclaré Franck Junillon, arrière du HBC Grabellois, à l'issue de la rencontre.

TOUS EN JAUNE ET NOIR !

L'équipe victorieuse, coachée depuis quelques mois à peine par l'ex-international Laurent Puigségur, est venue fêter son titre sous les acclamations de très

nombreux grabellois aux couleurs du club.

Après une présentation de l'équipe, des chants et un haka de circonstance, chaque joueur et l'entraîneur ont reçu la médaille de citoyen d'honneur de la Ville des mains de Christine Galant, adjointe déléguée aux sports et fervente supportrice des jaunes et noirs ! La parole fut ensuite donnée à Arnaud Auterives, capitaine du HBC Grabellois – et éducateur sportif au service jeunesse de la ville – que le Maire, René Revol a vivement félicité ainsi que toute son équipe, au nom de tous les Grabellois.

Pour l'entraîneur Laurent Puigségur, ce trophée avait une saveur spéciale : *"C'est vrai, c'est ma huitième Coupe de France, mais elle est bien, bien particulière celle-là ! Elle est belle, avec un groupe que je connais depuis peu puisqu'ils sont venus me harceler pendant un mois pour que je vienne les entraîner ; j'ai accepté et on s'y est tous mis à 200%. J'ai pris beaucoup de plaisir. Ce sont des gars qui méritent ce titre."*

Quelques jours plus tard et pour conclure une saison fantastique, le HBC Grabellois

a réussi à se hisser jusqu'en finale de la Coupe de la Ligue de handball ! Rendez-vous l'année prochaine pour de nouveaux moments magiques.

EN BREF



ALSH

Le centre de loisirs « les Agassous » tient à remercier l'association « la Ligne Grabelloise » ainsi que les membres de la fédération de pêche de l'Hérault pour ces belles journées d'initiation à la pêche qui ont eu lieu les 5 et 6 mai derniers sur les berges de la Mosson. Quarante-trois enfants ont eu la chance d'y participer ; animateurs et enfants, tous étaient ravis ! Un grand bravo pour le professionnalisme des encadrants sur place.

Déjà 6 ha de garrigue partis en fumée en 15 jours !



LA SOURCE DE L'AVY EN PROIE AUX FLAMMES

Dimanche 18 mai vers 15h30, un feu s'est déclaré dans la pinède de la source de l'Avy à Grabels dans des circonstances qui restent à déterminer...

Il aura fallu plus de 2 heures aux groupes d'intervention des sapeurs-pompiers et le renfort d'un hélicoptère et deux Canadair de la sécurité civile pour parvenir à maîtriser l'incendie. A noter qu'aucune évacuation n'a été nécessaire et qu'aucun dommage corporel ni matériel n'est à déplorer.

UN AUTRE DÉPART DE FEU ROUTE DE ST-GÉLY...

Quinze jours plus tard, c'est un deuxième sinistre qui a dévasté près de 2 ha de garrigue au-dessus de la route de St-Gély, face au lotissement Terrasses-Pradas. Une trentaine de soldats du feu venus de plusieurs communes voisines sont intervenus rapidement pour circonscrire l'incendie encerclant le nouveau cimetière.

LE CCFF AUX CÔTÉS DES POMPIERS

Les bénévoles du Comité Communal des Feux de Forêts, présents sur les

deux feux, ont parfaitement assumé leur rôle en se mettant à la disposition des pompiers pour assurer la logistique, notamment en fermant les accès sur les sites et en ravitaillant les pompiers en eau potable pour se désaltérer.

LA PRÉVENTION, ÇA COMMENCE À L'ÉCOLE !

L'Association Départementale des Comités des Feux de Forêts de l'Hérault



(ADCCFFH) qui coordonne tous les CCFF du département, a organisé le jeudi 12 juin à l'école élémentaire de Grabels, un diaporama pour sensibiliser les jeunes enfants de deux classes de CM1, à la protection de la nature et principalement à la préservation de la forêt.

Le CCFF de Grabels, dont les patrouilles sur la commune ont débuté cette année le 14 Juin, était présent. L'accueil chaleureux de la directrice de l'école, des enseignants et des élèves incite le comité à pérenniser ce type de rencontres. Le rendez-vous est donc pris pour la rentrée prochaine.

Le CCFF de Grabels est également intervenu à l'Espace Jeunes pour les sensibiliser à la protection de la forêt.

Contact CCFF de Grabels : Jean-Pierre Olivarès au 06 18 46 02 22

A SAVOIR

VIGILANCE !

En ce période de très forte sécheresse, la municipalité invite tous les Grabellois et leurs visiteurs à une véritable prise de conscience pour la protection de notre patrimoine et rappelle la nécessité du débroussaillage, l'interdiction de l'incinération des déchets verts dans son jardin et de l'emploi du feu sur les sites sensibles : forêt, garrigue, pinède ou tout simplement en bord de route... En effet, un simple mégot mal éteint peut avoir des conséquences désastreuses !

SPORT

Théo Hericher, graine de champion

LA RÉDACTION DE L'AVY A RENCONTRÉ THÉO, UN JEUNE PILOTE DE KARTING TRÈS PROMETTEUR ACCOMPAGNÉ PAR SON PAPA. LE « KARTMAN » GRABELLOIS A DÉJÀ UN BEAU PALMARÈS À SON ACTIF (3^È DU CHAMPIONNAT RÉGIONAL CETTE ANNÉE !) ET UN ESPRIT DE COMPÉTITEUR AFFIRMÉ...

L'Avy : Quel âge as-tu et que fais-tu en dehors du Karting ?

Théo Hélicher : J'ai 11 ans et je suis en classe de CM2 à l'école Joseph Delteil. En dehors de l'école, je joue aussi au handball ici à Grabels (Clin d'œil au HBC Grabellois qu'il a encouragé !) et au rugby au Pic St Loup. J'aime bien le sport en général... J'ai aussi gagné la course lors du cross de l'école cette année dans ma catégorie (sourires) ! Mais j'ai une préférence pour le karting...

L'Avy : Tu arrives à mener toutes tes activités en plus du Karting ?

Théo : Oui ça va et puis je n'ai pas trop de soucis pour être disponible pour les compétitions de karting car ça se passe souvent les week-ends. Parfois, je dois m'absenter un vendredi quand les compétitions ont lieu loin d'ici...

Frédéric (son papa) : D'ailleurs, nous remercions son institutrice, Madame Lang, qui l'encourage beaucoup sur le plan sportif !

L'Avy : Depuis combien de temps pratiques-tu le karting ? D'où te vient cette passion et qu'est-ce qui te plaît dans ce sport mécanique ?

Théo : Je pratique le kart depuis 3 ans et demi maintenant... J'ai commencé par le mini-karting à Ganges. Ça vient de mon parrain qui est aussi mon préparateur technique et mon coach pour le pilotage. C'est le goût de la vitesse et

surtout l'esprit de compétition qui me plaît !

L'Avy (à son papa) : Où en êtes-vous dans votre recherche de sponsors et dans le montage de votre budget pour la saison 2014-2015 ?

Frédéric : nous avons créé une association il y a 5 ans maintenant qui s'appelle «Théo Motors » qui nous permet de gérer notre budget et rechercher des sponsors (rappelons que les dons sont défiscalisés). Aujourd'hui, nous en avons deux dont une enseigne nationale... Nous sommes plus que jamais à la recherche d'autres mécènes car le budget moyen en « pro » sur une saison est d'environ 25 000 € alors que Théo ne dispose que de 5 000 € !

L'Avy : Quels sont tes prochaines compétitions et autres rendez-vous ?

Théo : Là, on revient de Valence où j'ai terminé 2^e en Régional Séries. C'est très encourageant ! En juillet, j'irai disputer une manche du Championnat de France à Lavelanet en Ariège. Ensuite, je vais participer au Championnat Grand Sud à Belmont-sur-Rance fin août. Et puis à la rentrée, je vais reprendre les championnats régionaux...et le collège !

Frédéric : Notre seul soucis pour la saison prochaine, c'est le changement de motorisation qui est imposé par la fédération (FFSA) l'an prochain, soit un investissement



supplémentaire de 2 700 € !

L'Avy : Où t'entraînes-tu actuellement ?

Théo : Je m'entraîne en famille, avec mon parrain notamment et je cours régulièrement en kart ici, sur le circuit Elceka de Grabels...

D'ailleurs Théo détient actuellement le record de la piste à Grabels Elceka en 48'9 dans sa catégorie minime ; un record qu'il devra défendre la saison prochaine !

A SAVOIR

RESTRICTION D'EAU

Suite à la réunion du 27 mai dernier de la cellule sécheresse en charge de la surveillance des ressources en eau, le préfet de l'Hérault, pour faire face à une situation de sécheresse préoccupante, a décidé de prendre des mesures de restriction de tous les usages de l'eau dans le département.

Arrêté sécheresse : piscine, lavage de voitures, fontaine, arrosage, cet arrêté établit des interdictions et restriction.

Pour PLUS D'INFORMATIONS :

<http://www.herault.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-risques-naturels-et-technologiques/Eau/La-secheresse>

démocratie communale

COMPTE-RENDU

Le Conseil Communal des Enfants

A L'OCCASION DU DERNIER CONSEIL COMMUNAL DES ENFANTS DU 13 MAI 2014, ÉLÈVES, ANIMATEURS ET ÉLUS ONT TOUR À TOUR ABORDÉ LES QUESTIONS, ACTIONS ET PROJETS EN COURS...



Zohra DIRHOUSI, nouvelle Conseillère municipale déléguée à l'action éducative et au Conseil Communal des Enfants a été présentée aux enfants du CCE (2^e en partant de la droite sur la photo aux côté des élèves, du Maire, de l'adjointe déléguée à l'enfance et à l'éducation pour tous et des animateurs de l'ALAE.

Le Conseil communal des enfants a ensuite fait le bilan du stage avec Montpellier Sauvetage effectué les 19

et 20 mai entre 12h30 et 14h00 à l'école élémentaire sur la prévention des risques et des accidents domestiques, la protection des blessés et les alertes. Les jeunes élus ont prévu de transmettre cet apprentissage aux autres écoliers à l'aide de fiches.

Il a été également décidé de réaliser une affiche et trouver un slogan pour la collecte des bouchons.

Puis, un point a été fait avec le Maire sur le déplacement du City Stade vers

le complexe sportif du Mas d'Armand. Implanté auparavant au jardin des oiseaux, derrière le Centre Gutenberg, le City Stade avait été jugé trop près des habitations.

La création d'une association d'enfants pour pouvoir accéder au stade synthétique avec un adulte référent et pouvoir l'utiliser a été soumise au débat.

Enfin, le CCE a proposé d'organiser une journée festive de fin d'année (sortie Mac Do + Laser Game).

ERRATUM

L'intitulé de la délégation de **Madame Zohra Dirhoussi**, nouvelle Conseillère municipale de la majorité a été tronqué en page 10 de l'AVY du mois de mai 2014. Son titre complet est : **Conseillère municipale déléguée à l'action éducative et au Conseil Communal des Enfants.**

ÉTAT-CIVIL DU 16 AVRIL AU 30 JUIN 2014

DÉCÉS

ATTIA Juliette
FRANCES André
GUILBERT Françoise
LADET Odilon
LAHEYNE Jean
LORENTZ André
RIBEYROLLES Gustave
SAVEY Lucien
DU CAURROY Marie
HARDY Henriette
HEITZ Frédéric

NAISSANCES

AALBERNHE Elise
BORNARD Lola
CAMY BEN AOUA Anaïs
DARDALHON Elise
GOULAMHOUSSEN Nahim
HAMADACHE Chahine
HOUMAN Ilyess
LASCOMBES Maïlane
MALLART Sacha
MARTINET Lola
MULLER Yassine

NAWROT Noham
PASQUAL JUILLARD Noé
RAFIKALY Ethan
REY Gabriel
RIDEALGH PLANTIER Abigaël
SIMOU Yasmine
TEISSONNIERE Mina
VITELLI Marco
ZOHRI Maïssa
AGUESSY Corentin
GOUDET Kaïs
ROUMANOS Eléonore

MARIAGES

CHAMPSEIX Fabien et HOLTZ-WARTH Sandra
COLIN Kevin et SAVEY Elodie
CROSNIER Lucile et FRAMBOURG Jennifer
EL FAHEM Kamel et MAZOUZ Meriem
GARCIA Gérard et GAYRAUD Fabienne
GENIES Pascal et COMBES Ondine
GUYON Romain et SENAT Marie

LE BER Annaïs et MARTINIER Laëticia
SERPELLONI Kevin et LAUNAY Alexandra
SZABO Györgyi et REY Pierre-Jean
VASSEUR Ghislaine et SOLVES Jean-Bernard
HEBERT Pascal et CARDOT Gilles
LAZRAK Issam et SERGHINI Fouzia
SOUILLAT Bruno et PIPITONE Frédéric
TADJELADOU Faïçal et TOUIL Hinda

MAJORITÉ MUNICIPALE

Nous aborderons dans cette tribune les grands axes du projet de ville sur lesquels vous nous avez mandatés, en écartant polémiques stériles et critiques inutiles.

Désormais bien visible, la structure de notre Maison Commune est en place. Vont se poursuivre dans les prochains mois son aménagement ainsi que celui de l'esplanade de la cave coopérative, la future place Jean Jaurès. C'est un investissement majeur, structurant pour le village centre, indispensable pour notre commune qui approche les 7 000 habitants. Il amplifiera la belle vitalité que le marché a insufflée à ce lieu depuis sa création en 2008.

Au printemps prochain nous aurons sur ce vaste espace rassemblés une mairie, une grande salle publique, les services de l'action sociale, l'épicerie solidaire, le Centre socioculturel Gutenberg – dans des locaux enfin adaptés à son millier d'adhérents, une belle salle multimédias, de nombreuses salles associatives, une esplanade

arborée avec une aire de jeux pour les enfants, le terrain de boules et son local, un restaurant avec terrasse très attendu de nombreux Grabellois.

Cet aménagement de l'espace public précède celui des voiries autour de la Poste et celui, qui va devenir nécessaire, de l'espace commercial. Cet agrandissement et embellissement, qui contribue à élargir le centre du village, permettra de redonner au cœur médiéval ses atouts propres avec dans l'ancienne mairie : une cour Charles Flottes et des granges rénovées pour un espace culturel de proximité, une maison des associations et une salle de mariage, un gîte communal d'un tourisme vert dans une commune devenue une étape du chemin de St Jacques de Compostelle. Nos commerces et les métiers d'art doivent aussi trouver toute leur place dans ce cœur de village.

Cet aménagement tant au niveau de

l'esplanade de la cave coopérative que dans le centre ancien est une étape importante de l'équipement de notre commune pour rattraper son retard et répondre aux besoins de ses habitants. Il se fait avec le souci d'un financement maîtrisé.

Nous présenterons dans les futures tribunes les autres piliers de notre projet de ville.

contact@grabels-uneoeuvrecommune.fr

Marie-Annick ALEXANDRE, Thierry AUFRANC, Véronique CARRERE, Christophe CELIE, Sophie CHALME, Nancy CHAMUSSY, Mariette COUDER-COUDRAY, Zohra DIRHOUSI, Jean-Pierre DIVET, Célia EHRlich, Bruno FLACHER, Christine GALANT, Claire GONDRAN, Claire JABADO, Renaud LACHENAL, Yannick LE-MAIRE, Jean-François MARINES, Jean-Pierre OLIVARES, Jean-Louis PAGES, Gérard PARENT, René REVOL, Nicole SORRIAUX, Bernard VOGDT.

OPPOSITION MUNICIPALE

Chers amis, grabelloises, grabellois, je tiens à vous remercier du fond du cœur pour votre soutien. Vous avez été près de 1400 électeurs (44%) à m'accorder votre confiance pour prendre les commandes de la mairie de Grabels. Je mesure à quel point c'est un honneur et une responsabilité.

C'est en ce sens que les élus de l'opposition ont voté contre le budget 2014 proposé par la majorité municipale. Nous tentons ainsi de défendre vos intérêts et ne souhaitons pas être associés à des investissements dispendieux pour notre petite commune. Deux opérations d'équipements de luxe en représentent la quasi-totalité : la maison commune avec près de 5 millions d'euros et les tribunes du stade Serge Oltra pour près de 1 million d'euros. Ces investissements sont de plus financés par l'emprunt, ce qui réduit nos marges de manœuvre.

A l'heure de la réforme du millefeuille territorial où l'on souhaite limiter voire proscrire les gabegies financières et les privilèges ancestraux, ces investissements sont indécents. En comparaison, les conseils régionaux Auvergne et Rhône Alpes viennent de terminer leur hôtel de région pour un financement par habitant s'élevant respectivement à 59 euros et 23 euros. Grabels investit près de 9 millions d'euros pour l'aménagement de sa nouvelle mairie, soit 1380 euros par habitant. Ce sont nos impôts qui vont supporter ces choix incohérents qui ne répondent pas aux réels besoins des grabellois.

Nous avons demandé au maire de revoir sa copie. Il nous a répondu qu'il appliquait son programme, entamé durant son précédent mandat, et qu'il s'y tiendrait.

Les nouveaux rythmes scolaires inquiètent beaucoup les familles concernées.

Bien que Grabels ait bénéficié d'une année de report, ce dossier reste approximatif et les propositions encore floues faute de locaux disponibles. La majorité a préféré une maison commune luxueuse à une école.

Pour beaucoup de dossiers, la majorité ne souhaite associer l'opposition qu'à la chambre d'enregistrement du conseil municipal. Nous regrettons et dénonçons ce « faire semblant » démocratique.

Néanmoins, nous resterons investis et en éveil durant les six années qui viennent pour vous alerter et vous informer des dérives liées aux actions menées par cette majorité municipale.

Contact : grabels2014@gmail.com

Régis MORVAN, Catherine FOUCHÉYRAND GANDRILLE, Ayoub MZALI, Monique LANOT, Jean-Paul AUBRUN, Sandra CONNES



démocratie communale

à Grabels et élus de proximité



LES CONSEILLERS MUNICIPAUX ONT VOTÉ LORS DE LA SÉANCE DU 2 JUILLET LE RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU CONSEIL MUNICIPAL QUE VOUS POURREZ RETROUVER SUR LE SITE DE LA VILLE DE GRABELS. ILS ONT AUSSI ADOPTÉ LA CHARTE DE LA DÉMOCRATIE COMMUNALE ET LA CHARTE DES COMITÉS DE QUARTIER REPRODUITES DANS CE DOSSIER.

LE SOUCI DE LA PROXIMITÉ A CONDUIT L'ÉQUIPE MUNICIPALE À DÉSIGNER PAR QUARTIER DES ÉLUS RÉFÉRENTS ; ELLE ENCOURAGE LE DÉVELOPPEMENT DES COMITÉS DE QUARTIER AINSI QUE LA MISE EN PLACE DE RÉSEAUX DE VOISINS SOLIDAIRES.

Elus de proximité

UN ELU REFERENT PAR QUARTIER, L'INTERLOCUTEUR DE PROXIMITE

Les élus référents, membres du Conseil Municipal, seront désormais vos correspondants pour saisir la Municipalité sur toute question concernant votre quartier. Votre élu référent réside dans le quartier ou le secteur du territoire communal où vous habitez.

Vous trouverez sur le plan ci-contre le nom de l'élu auprès de qui vous pouvez faire remonter les problèmes rencontrés ou propositions qui vous semblent utiles. Vous pouvez lui transmettre un message par lettre en mairie ou par courrier électronique à l'adresse :

elu.referent@ville-grabels.fr

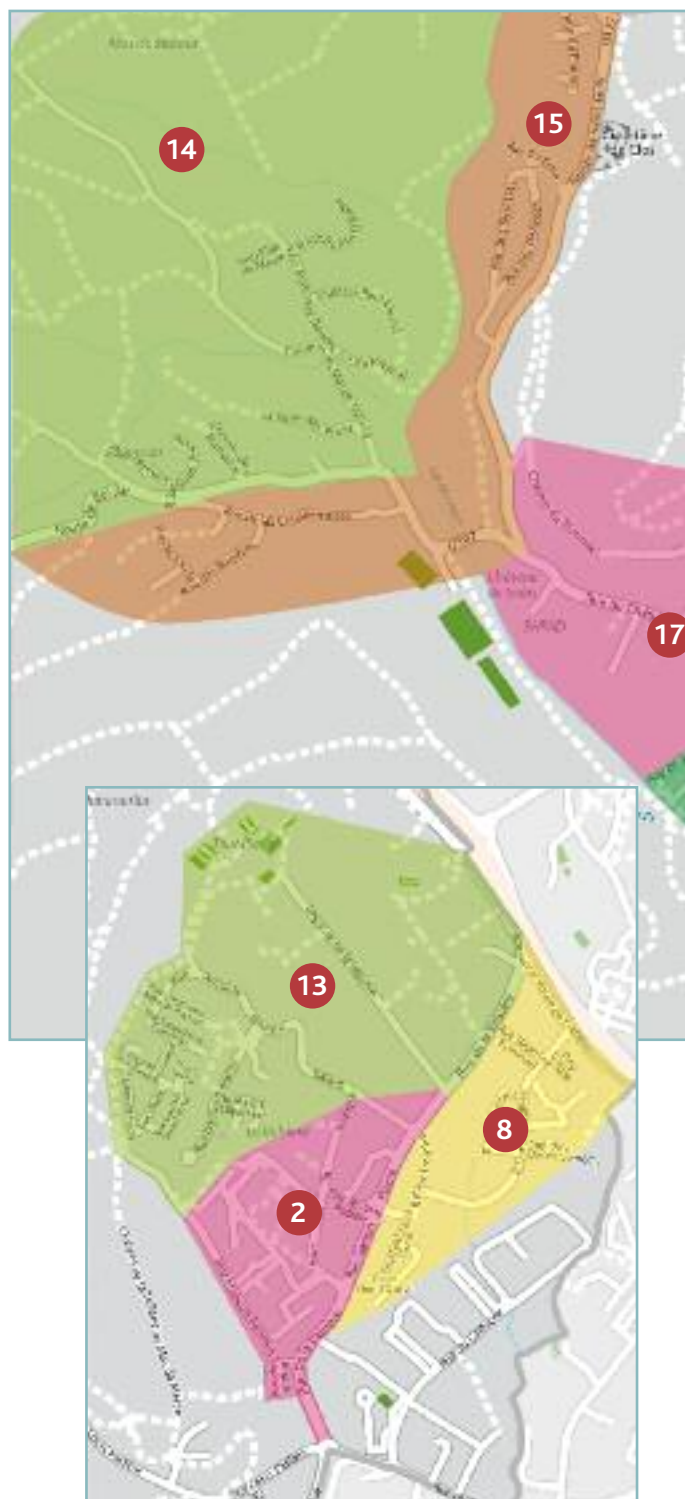
Il vous répondra dans les meilleurs délais si vous laissez vos coordonnées.

UN RESEAU CITOYEN DE SOLIDARITE : LES VOISINS SOLIDAIRES

Le besoin se fait sentir dans chaque quartier de renforcer les liens d'entraide réciproque. Aussi, à la demande de plusieurs habitants, nous vous proposons de mettre en place à votre initiative dans chaque quartier un réseau de voisins solidaires. C'est dans la proximité d'habitation que peut jouer la solidarité de voisinage.

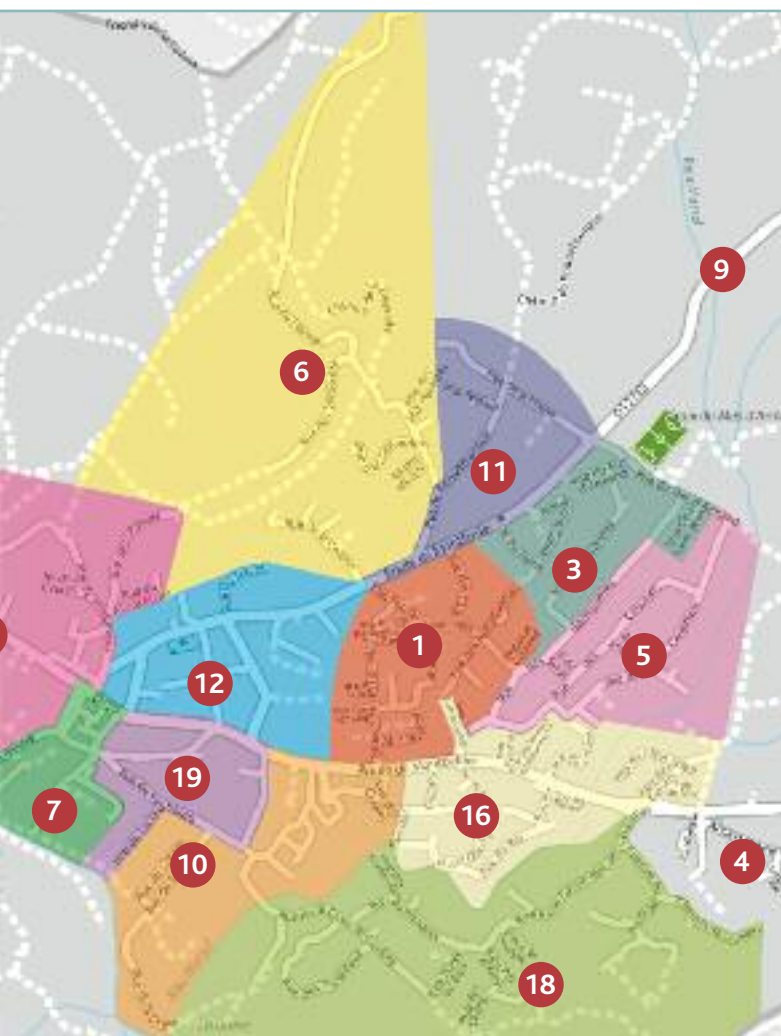
Problèmes ponctuels de garde d'enfants ou de transport, besoins d'aide dans des moments difficiles, attention à l'environnement ou aux demeures de voisins absents notamment pour prévenir les cambriolages : un réseau de voisins solidaires peut se créer et contribuer à répondre aux besoins d'entraide, de sécurité, de convivialité.

Sans se substituer au comité de quartier qui permet de regrouper plus largement et de contribuer à son animation, le réseau de voisins solidaires a toute sa place dans l'espace d'un lotissement, d'un immeuble, d'une résidence. N'hésitez pas à prendre contact avec votre élu référent si vous souhaitez faire partie d'un réseau de voisins solidaires sur votre secteur.



La Valsière

et voisins solidaires



- 1 Marie-Annick ALEXANDRE
- 2 Thierry AUFRANC
- 3 Véronique CARRERE
- 4 Christophe CELIE
- 5 Sophie CHALME
- 6 Nancy CHAMUSSY
- 7 Mariette COUDRAY-COUDER
- 8 Zohra DIRHOUSI
- 9 Claire GONDRAN
- 10 Bruno FLACHER
- 11 Claire JABADO
- 12 Renaud LACHENAL
- 13 Yannick LEMAIRE
- 14 Jean-François MARINES
- 15 Jean-Pierre OLIVARES
- 16 Jean-Louis PAGES
- 17 Gérard PARLANT
- 18 Nicole SORRIAUX et J-P DIVET
- 19 Bernard VOODGT

CHARTRE DE LA DEMOCRATIE COMMUNALE DE GRABELS

L'exercice d'une citoyenneté active à l'échelon communal implique pour tous, élu ou non élu, particulier ou association, de disposer de moyens de participer à la vie sociale et au destin de la commune : droits à l'information, à la consultation, au débat, voire à la codécision. Cela engage chacun à l'écoute mutuelle et à l'expression de ses opinions dans le cadre du respect de la laïcité républicaine et du souci de l'intérêt général.

UN FONCTIONNEMENT RESPONSABLE ET DÉMOCRATIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL

- Lieu de prises de décisions, préparées en amont, le Conseil municipal est aussi lieu de débats entre élus.
- Le Conseil Municipal est public. Lors de chaque Conseil et après ses délibérations officielles un moment est réservé aux habitants pour des questions d'intérêt public.
- Les habitants ont accès aux comptes-rendus des réunions du Conseil Municipal et sont informés en séance du mandat de ses représentants à la Communauté d'Agglomération.

- Le règlement intérieur du Conseil Municipal fixe le cadre général du fonctionnement de l'assemblée communale.
- Il reconnaît à l'opposition le droit à l'information et au débat démocratique.

UNE DÉMOCRATIE COMMUNALE ÉTENDUE

- Des comités consultatifs et groupes de travail peuvent être mis en place sous la responsabilité d'un élu qui peut s'adjoindre un citoyen non élu.
- Le Conseil Municipal s'oblige à inscrire à son ordre du jour une question relevant de sa compétence, dès lors qu'elle est demandée par pétition par 10 % des électeurs.
- Pour les projets importants, les habitants peuvent être informés et associés

par les moyens les plus appropriés (avis d'experts, présentation de maquettes, visites de terrain, ateliers participatifs, recueil des remarques des habitants ...)

- Sur des questions d'une importance majeure pour la Commune, après débat public, la municipalité pourra recourir à une consultation par les urnes.

- Le Conseil Municipal soutient la mise en place de Comités de quartiers, sans se substituer à l'initiative des habitants, dans le cadre d'une charte dédiée.

- Sont encouragées les actions de sensibilisation et de débat portant sur l'exercice de la citoyenneté.

- Le Conseil Communal des enfants est un maillon de la formation à la citoyenneté et à la démocratie participative, en liaison avec l'école.

UNE VIE ASSOCIATIVE ENCOURAGÉE

- La municipalité apporte une aide aux associations, en particulier la mise à disposition gratuite, sous conditions, de lieux et matériels communaux.

- Elle organise chaque année la fête des associations, leurs permettant de se faire connaître et de présenter leurs activités.

- Les associations disposent d'espaces de communication municipale dans le bulletin municipal et sur le site Internet de la Commune.

- La municipalité encourage les rencontres d'associations et toutes les initiatives propices au développement de l'animation de la vie locale.

A SAVOIR

LA CHARTE DES COMITÉS DE QUARTIER

L'objet de cette Charte est de préciser ce que sont les Comités de quartier, leurs prérogatives, leurs rapports avec la Municipalité.

1 Le Comité de quartier a vocation à regrouper, à leur initiative les habitants d'un quartier. Il œuvre à l'amélioration du cadre de vie, la valorisation et la promotion du Quartier, son animation ; il peut donner son avis sur des projets relatifs au quartier et sur des sujets d'intérêt communal.

2 En sont membres les habitants du quartier et ceux qui y travaillent. Sur proposition du bureau du Comité, des associations et d'autres acteurs intervenant sur le quartier peuvent être invités à participer aux réunions.

3 Les limites géographiques des quartiers sont du ressort de la Municipalité, en concertation avec les habitants.

4 Élu par le Comité de quartier, le bureau choisit en son sein son président. Un membre de l'équipe municipale désigné en Conseil Municipal participe au bureau comme référent pour le quartier, sans exercer de droit de vote.

5 Les Comités de quartier se réunissent en assemblée générale au moins une fois par an. Le bureau est réuni par accord de la majorité de ses membres ou sur convocation du président.

6 Les Comités de quartier s'engagent à respecter les prin-

cipes de la charte générale sur la démocratie communale.

7 La Municipalité s'engage :

- à informer les Comités sur les grands enjeux communaux et à les consulter sur les projets municipaux importants concernant leur quartier.

- à communiquer les demandes du Comité, aux services municipaux compétents. Le représentant de l'équipe municipale en sera chargé.

8 La Municipalité accompagne la mise en place et le fonctionnement des comités de quartier en permettant la mise à disposition de salles de réunion, l'impression des convocations, le prêt de matériel.

9 Les comités de quartier ont accès aux espaces de communication municipaux au même titre que les associations.

10 Un comité de liaison, présidé par le Maire ou son représentant, se réunit au moins une fois par an afin de faciliter les échanges et de faire le point sur le fonctionnement des comités. Une fois par an, les représentants des comités de quartiers seront conviés à un échange en Conseil Municipal.

instants choisis

UN PRINTEMPS À GRABELS

RETOUR SUR LES MOMENTS FORTS QUI ONT MARQUÉ CES DERNIÈRES SEMAINES DANS NOTRE COMMUNE

JEUDI 1^{ER} MAI > **Nicole Sorriaux et Mariette Coudray-Couder**, élues grabelloises en charge des questions sociales, ont apporté près de 170 brins de muguet aux patients ainsi qu'au personnel soignant de l'Institut régional du Cancer de Montpellier (ICM) Val d'Aurelle à Euromédecine.



MERCREDI 28 MAI > **2^è cross de l'Avy** organisé à la source de l'Avy par les enseignants de l'école élémentaire et les animateurs de l'ALAE dans le cadre du programme « Manger-Bouger » (Programme National Nutrition Santé).



JEUDI 8 MAI > A l'occasion du 69^e anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945, Gilbert Bagur et Roland Levieux, membres des anciens combattants grabellois, ont été décorés (à lire dans l'encart « Village Activ' »).

DU 21 AU 24 MAI > Le festival inter-culturel « Les Passerelles de Grabels » nous a invité à un beau voyage à la croisée des disciplines artistiques, des loisirs (pour petits et grands) et des cultures méditerranéennes (en musique, en images et en mots), partout là où « les racines vagabondes » s'entrelacent avec bonheur...



SAMEDI 31 MAI > **Discussions brillantes avec Robert Briatte** (biographe de Delteil et écrivain), rencontres alléchantes autour d'un repas épique concocté par Philippe Quinta et lectures passionnées de « les Poilus » par la Société des amis de Joseph Delteil ont ponctué cette belle édition de « La Deltheillerie en fête ».

SAMEDI 17 MAI > **Expositions de peintures, de sculptures et de céramiques**, performances d'artistes et ateliers d'initiation pour tous... ce jour-là, l'Art était dans la rue grâce à cette belle initiative du Centre Gutenberg.



rétro

MARDI 10 JUIN > Chaleur de la brousse de circonstance ce jour-là pour la fête de l'école maternelle Jean Ponsy dont le beau spectacle préparé par les enseignants et les enfants s'intitulait à juste titre « Mater' Africa » !



VENDEDI 13 ET SAMEDI 14 JUIN > Fête du Centre Gutenberg (Cf. Village Activ' n°2)

17 ET 18 JUIN > Visite du Maire d'Abalak (Niger) dans les écoles, en mairie et à l'agglomération de Montpellier dans le cadre de la convention de coopération décentralisée.



SAMEDI 21 JUIN > Un large éventail musical (du classique à la fanfare en passant par la chanson et le rock), des artistes de qualité et des rendez-vous pour tous (Karaoké, bal rétro, etc.), tel est le cocktail pour une Fête de la Musique réussie à Grabels !



LUNDI 23 JUIN > Une cinquantaine de danseurs amateurs habitant à Grabels et dans les villes de l'Agglomération ont participé à cette soirée après plusieurs week-ends de répétition lors des ateliers Montpellier Danse du chorégraphe Salia Sanou.



VENDEDI 27 JUIN > Ouverture des 10^e Estivales, festival régional de théâtre amateur organisé par la Gerbe grabelloise.



SAMEDI 28 JUIN > 6^{ème} édition des Défis Sportifs de l'Avy. Un esprit, une ambiance, le rendez-vous sportif de l'été ! 8 équipes, 10 associations, 16 disciplines, 20 bénévoles, 130 sportifs. A noter, la nouvelle victoire de l'équipe Rose devant les Violettes et les Rouges.

rendez-vous



Musique, sport et loisirs

un été festif et culturel

Exposition « deux regards photographiques »

DU 11 AU 14 JUILLET
SALLE DE LA GERBE, GRABELS
ENTRÉE LIBRE

Deux amateurs passionnés exposent du 11 au 14 juillet 2014.

Laurent Revel

Le photographe aime le portrait, le paysage et la prise de vue sur le vif qu'il fait lors de ses balades dans l'Hérault ou au cours de voyages à l'étranger. Il sort régulièrement dans la région pour photographier les flamants, les étangs du côté de Bouzigues ou nos magnifiques couchers de soleil du côté de Pérols.

Bernadette Thomas Rousselot

La photo, une histoire de famille qu'elle perpétue. Faire partager son regard et sa sensibilité sur ce qui l'entoure et capturer ces instants de vie pour l'éternité. Une sélection de photos prises dans la région qu'elle fera découvrir aux visiteurs de l'exposition.



© DR

Fête Nationale

SAMEDI 13 JUILLET
DIMANCHE 14 JUILLET
GRABELS

SAMEDI 13 JUILLET

23h00 : Illuminations et feu d'artifice au rond-point du Salinier à la Valsière (sur le terrain situé face aux Services Techniques municipaux).

DIMANCHE 14 JUILLET

11h00 : rassemblement républicain et cocktail musical avec le groupe de salsa « Conjuto Jaléo » dans la cour Charles Flottes. (+ photo)

14h30 : concours de pétanque à la mêlée au boulodrome organisé par Los Pétancaires.

Le Festival de Radio France et Montpellier LR



MERCREDI 23 JUILLET

Cour des anciennes écoles - 19H

QUATUOR ANCHES HANTEES

Élise Marre, Nicolas Châtelain, Romain Millaud, Bertrand Hainaut (clarinettes)

Au programme :

Johann Strauss, Francesco Cilea, Richard Dubugnon, Claude Debussy, Johann Strauss et Maurice Ravel. Arrangements de Bertrand Hainaut.

Programme complet sur www.ville-grabels.fr et www.festivalradiofrancemontpellier.com

Fête locale

DU 21 AU 24 AOÛT
ORGANISÉE PAR LE COMITÉ DES FÊTES
ET LA VILLE DE GRABELS



tions à 15h30 - Finales à 21h)

17h à 21h : Jeux structures gonflables

19h : Apéritif dansant animé par l'orchestre **ABRAXAS**

21h : Encierro au cœur du village

22h : Bal avec l'orchestre **ABRAXAS**, parking J. Ponsy

DIMANCHE 24 AOÛT

11h : Concours de lancer de tongs avec l'Espace Jeunes

12-13h : Apéritif dansant offert par le Comité des Fêtes

13h : Repas associatif assuré par l'USG Tambourin.

15h à 19h : Jeux structures gonflables

16h : Concours de pétanque (Inscriptions à 15h30 - Finales à 21h)

19h : apéritif concert animé par l'orchestre Cie **KRYPTON Music**

21h : Encierro au cœur du village

22h : Bal avec **KRYPTON**, parking J. Ponsy

(Programme sous réserve de modifications)

Buvette et restauration par le Comité des Fêtes. Animations gratuites et attractions foraines tous les jours.

AU PROGRAMME :

JEUDI 21 AOÛT

16h : Concours de pétanque (Inscriptions parking Jean Ponsy à 15h30 - Finales à 21h au boulodrome)

15-19h : Jeux structures gonflables (ventregliss, playland...) et animations par le service jeunesse

19h : Apéritif d'ouverture offert par la municipalité cour Charles Flottes animé par Nirina (double vainqueur de l'émission de Naguy « N'oubliez pas les paroles » !!).

21h : Encierro au cœur du village

22h : Bal animé par **Nirina (+ Emmanuelle)** - Animation Live & Dj, parking J. Ponsy

VENDREDI 22 AOÛT

16h : Concours de Pétanque (Inscriptions à 15h30 - Finales à 21h)

17h à 21h : Jeux structures gonflables

19h : Apéritif dansant animé par l'or-

chestre **PUZZLE**

21h : Encierro au cœur du village

21h : Bal rétro animé par «Les Frangins», cour des anciennes écoles

22h : Bal avec l'orchestre **PUZZLE**, parking Jean Ponsy

SAMEDI 23 AOÛT

10h : circuit en vélo pour petits et grands, avec des élus et les comités de quartier (arrivée vers 12h, parking Jean Ponsy)

12h : Concours de Ventregliss avec l'Espace Jeunes

16h : concours de pétanque (Inscrip-



Fête des associations

SAMEDI 6 SEPTEMBRE
SALLE POLYVALENTE
DE 9H À 14H



Chaque année en période de rentrée scolaire, la Ville de Grabels célèbre la vie associative et l'ensemble de ses bénévoles, le bon moment pour choisir votre activité de loisirs, votre club de sport ou participer bénévolement aux nombreuses actions des associations grabelloises !

Nombreuses démonstrations et animations sur la scène de la salle polyvalente, apéritif offert par la municipalité et repas organisé par le Comité des Fêtes de Grabels

RAID

SAMEDI 13 SEPTEMBRE

Dans le cadre de leur formation, les stagiaires du Creps de Montpellier et la ville de Grabels vous proposent le **samedi 13 septembre** une journée sportive sous forme de **Raid multi-sports** (Run and Bike (15km) ; Tir à l'arc ; Course d'orientation (7km). Une journée placée sous le signe de la convivialité qui permettra aux amoureux de sports de pleine nature de découvrir les multiples facettes du paysage grabellois. Un repas d'après-course et une soirée animée par un DJ viendront clôturer cette journée sportive.

Inscriptions : Running Sensation, 7 avenue Charles Flahault 34090



Montpellier
04.67.10.07.71
Plus d'infos sur Facebook :
Raid Jean-Yves Descamp
E-mail : association.jyd@gmail.com

Privilège à la poésie

MERCREDI 6 AOÛT
JARDIN DU PRESBYTÈRE, 17H



PROGRAMME :

1^{ère} partie : Souffles à l'œuvre

Lecture rétrospective sur les prix « Joseph Delteil » décernés par la revue Souffles de Montpellier avec le concours financier de la Ville de Grabels.

2^e partie : Poètes méditerranéens invités par l'association Humanisme & Culture

Mohamed Miloud Gharrafi (Maroc)

Jaume Pont Ibanez (Catalogne/Espagne)

Intermèdes musicaux par Daniel Debilliers

Présentations et lectures : Nicole Drano Stamberg, Georges Drano et Gwénaëlle Drano

Organisé par l'association "Humanisme et Culture et la Revue Souffles
Entrée libre

rendez-vous



DIMANCHE 13 JUILLET

> Feu d'artifice, rond-point du Salinier, 23h00

LUNDI 14 JUILLET

> Apéritif républicain, Concert de « Conjunto Jaléo », cours C. Flottes, 11h

JEUDI 17 JUILLET

> Mammobile, parking salle polyvalente, de 9h à 18h

MERCREDI 23 JUILLET

> Festival de Radio France, à 19h Cour des anciennes écoles

JEUDI 31 JUILLET

> Inauguration de la place Jean Jaurès, en présence de Philippe Saurel, Président de Montpellier Agglomération, place de l'ancienne coopérative, 15h

MERCREDI 6 AOÛT

> Soirée « Privilège à la Poésie », jardin du presbytère, 17h, entrée libre

MERCREDI 13 AOÛT

> L'Agglo fait son cinéma, « La guerre des bou tons », parking Jean Ponsy, à 21h30

DU 21 AU 24 AOÛT

> Fête locale, avec le Comité des fêtes, centre village

SAMEDI 6 SEPTEMBRE

> Fête des Associations, Salle polyvalente, de 9h à 14h

MERCREDI 10 SEPTEMBRE

> Assemblée générale Rando-Loisirs-Culture, 14h, salle de la Gerbe,

DU 12 AU 14 SEPTEMBRE

> Les journées du dessin et de la caricature, salle de la Gerbe, expos et ateliers, vernissage le 13 à 11h30.

SAMEDI 13 SEPTEMBRE

> RAID organisé par le CREPS, site de la Source

LE 20 ET 21 SEPTEMBRE

> Journée du Patrimoine 2014



ADRESSES UTILES

MAIRIE DE GRABELS

1 rue du Presbytère
34 790 GRABELS
Tél. 04 67 10 41 00
Fax 04 67 10 41 08
Mél mairie@ville-grabels.fr
Site www.ville-grabels.fr

ESPACE COMMUNAL QUARTIER DE LA VALSIERE

403, Rue de la Valsière
Accueil 04.67.72.98.16

SERVICES TECHNIQUES

Accueil
Tél. 04 67 79 96 73
Fax 04 67 79 96 78

C.C.A.S.

Accueil 04 67 10 41 12

SERVICE JEUNESSE

Tél. 04 67 10 03 54
Fax 04 67 10 06 72
Portable 06 24 55 08 13
Espace Jeunes 04 99 23 58 93

POLICE MUNICIPALE

Tél. 04 67 10 41 01
Fax 04 67 03 10 55
Portable 06 07 16 80 87

GENDARMERIE

Saint-Gély-du-Fesc
Tél. 04 67 91 73 00

URGENCES

N° Astreinte et urgence Mairie
06 84 52 54 34
Centre antipoison 04 91 75 25 25
SOS Médecins 04 67 45 62 45
Pompiers 18 - SAMU 15

ECOLE MATERNELLE JEAN PONSY

Accueil 04 67 03 23 19

ECOLE PRIMAIRE JOSEPH DELTEIL

Accueil 04 67 03 23 21

CRECHE FRANCOISE CHAZOT

49, rue Félix Trombe La Valsière
34790 GRABELS
Tél. 04 67 03 32 37

CENTRE DE LOISIRS

« LES AGASSOUS »
2, rue Monseigneur J. Roucairol
Tél. 04 67 79 71 85

LUDOTHEQUE MUNICIPALE

403, Rue Félix Trombe - La Valsière
Accueil 04.67.40.13.96

CENTRE SOCIOCULTUREL GUTENBERG

15, Impasse Picadou
Accueil 04 67 10 08 31